

Émis le 27 mai 2022

OFFRE INTERNE-EXTERNE

NO AFFICHAGE C22-23-01

COORDONNATEUR CLINIQUE
ANNÉE 2022-2023
SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES
COMMUNAUTÉ À DÉTERMINER
CONTINUUM À DÉTERMINER

Le Centre de services scolaire des Affluents a une structure d'organisation de services professionnels centralisés. Cette structure compte huit communautés éducatives réparties sur le territoire et différents continuums au secteur de l'adaptation scolaire. Le coordonnateur doit s'assurer de la mise en place de pratiques éducatives et cliniques concertées au service de la réussite de tous les élèves.

Nature du travail

L'emploi de coordonnateur comporte trois volets :

Gestion de la communauté : L'ensemble des fonctions requises pour la coordination des services professionnels accordés à la communauté et un continuum de services en respect des orientations déterminées par le comité de gestion de la communauté. Cette responsabilité s'inscrit dans les trois axes d'intervention suivants : assurer le soutien d'activités de prévention au sein de chaque établissement, assurer les suivis et évaluations jugés prioritaires, coordonner le travail de l'équipe multidisciplinaire pour les études de cas et les opérations de classement. Dans un souci d'harmonisation des pratiques entre les différents milieux, cette dernière fonction (coordination des opérations de classement) devra s'actualiser dans une gestion collaborative entre les directions des écoles concernées et le Service des ressources éducatives du centre de services scolaire.

Animation professionnelle et supervision clinique : En lien avec son champ de compétence, le coordonnateur assure le développement professionnel et la formation continue des professionnels sous sa responsabilité, dans le cadre des rencontres d'animation professionnelle. La personne détentrice du poste sera appelée à participer au recrutement et assurer l'accueil du nouveau personnel. De plus, au besoin, elle pourra offrir une rétroaction clinique au personnel professionnel.

Coordination du développement des services de la communauté : Toujours en lien avec son champ de compétence, le coordonnateur assure le développement des services d'intervention-conseil et aura la responsabilité, avec le personnel en place, de déterminer les mandats ainsi que les approches d'intervention à privilégier.

Cet emploi comporte, notamment, l'exercice des responsabilités suivantes

- Participer au comité de gestion de sa communauté ;
- Agir, au besoin, comme pivot clinique entre les intervenants scolaires et les partenaires issus du milieu de la santé et des services sociaux ;
- Agir comme personne-ressource auprès des directions et professionnels de l'îlot ;
- Maintenir une recension à jour des élèves identifiés HDAA au sein de sa communauté ;
- Coordonner, au besoin, l'instauration des plans de services intersectoriels individualisés (PSII) ou de table EIJ (équipe d'intervention jeunesse) ;
- Collaborer, avec les directions d'établissements respectifs, à la planification de la formation continue du personnel enseignant, professionnel et de soutien ;
- Planifier les rencontres d'études de cas ;
- Coordonner la gestion des opérations reliées au classement des élèves référés vers les milieux spécialisés ;
- Entretenir, le cas échéant, des relations avec différents organismes externes et réaliser le suivi des dossiers reliés à l'amélioration et au développement de la qualité de vie en milieu scolaire et de la vie communautaire ;
- Participer, avec le secteur des services pédagogiques du primaire et du secondaire, à l'élaboration des dossiers de développement et à des activités de formation ;
- Participer, s'il y a lieu, à la gestion des ententes MELS – MSSS et des mandats particuliers attribués sur une base régionale ou suprarégionale ;
- Assurer, lorsque requis, la transmission de toute information pertinente afin d'apporter un support aux gestionnaires des écoles et du Service des ressources éducatives.

En matière de gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informelles des unités administratives ou de son secteur d'activité

- Participer à la sélection du personnel ;
- Superviser les professionnels affectés à sa communauté ;
- S'assurer de la disponibilité, du fonctionnement et de la bonne utilisation des équipements et du matériel ;
- Participer au développement et à la mise à jour des ressources informationnelles.

Exigences

Être membre d'un des ordres professionnels suivants : Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec, Ordre des psychologues du Québec, Ordre des psychoéducateurs du Québec, Ordre des ergothérapeutes du Québec ou détenir un diplôme universitaire terminal de premier cycle en orthopédagogie ou en adaptation scolaire et posséder cinq années d'expérience pertinente.

Conditions de rémunération

Le Centre de services scolaire offre un programme complet d'avantages sociaux, conformément aux dispositions du *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des centres de services scolaires*. Le salaire (en cours de révision) pour ce poste se situe entre **78 660 \$ et 104 878 \$** et correspond à la **classe 7** de l'échelle de traitement applicable.

Dépôt de candidature

Pour le personnel déjà à l'emploi du CSSDA

Veillez transmettre votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation, à l'attention de **madame Hélène Pellerin**, directrice adjointe du service des ressources humaines, par courrier interne ou par courriel à cvcadre@cssda.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro d'affichage **C22-23-01**.

Pour les candidats de l'externe

Vous devez obligatoirement procéder à la création de votre dossier en remplissant : « la demande d'emploi en ligne » paraissant sur notre site : «www.cssda.gouv.qc.ca», sous la rubrique « Postuler au CSSDA », en indiquant le titre et le numéro d'affichage **C22-23-01**. Vous devez également joindre votre curriculum vitae.

Lieu de travail

Repentigny

Supérieur immédiat

Monsieur Jean-François Trottier
Directeur adjoint

Date limite du concours

5 juin 2022 à 16 h 30

Seules les personnes convoquées en entrevue recevront une réponse.

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.



Le Centre de services scolaire des Affluents applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.